

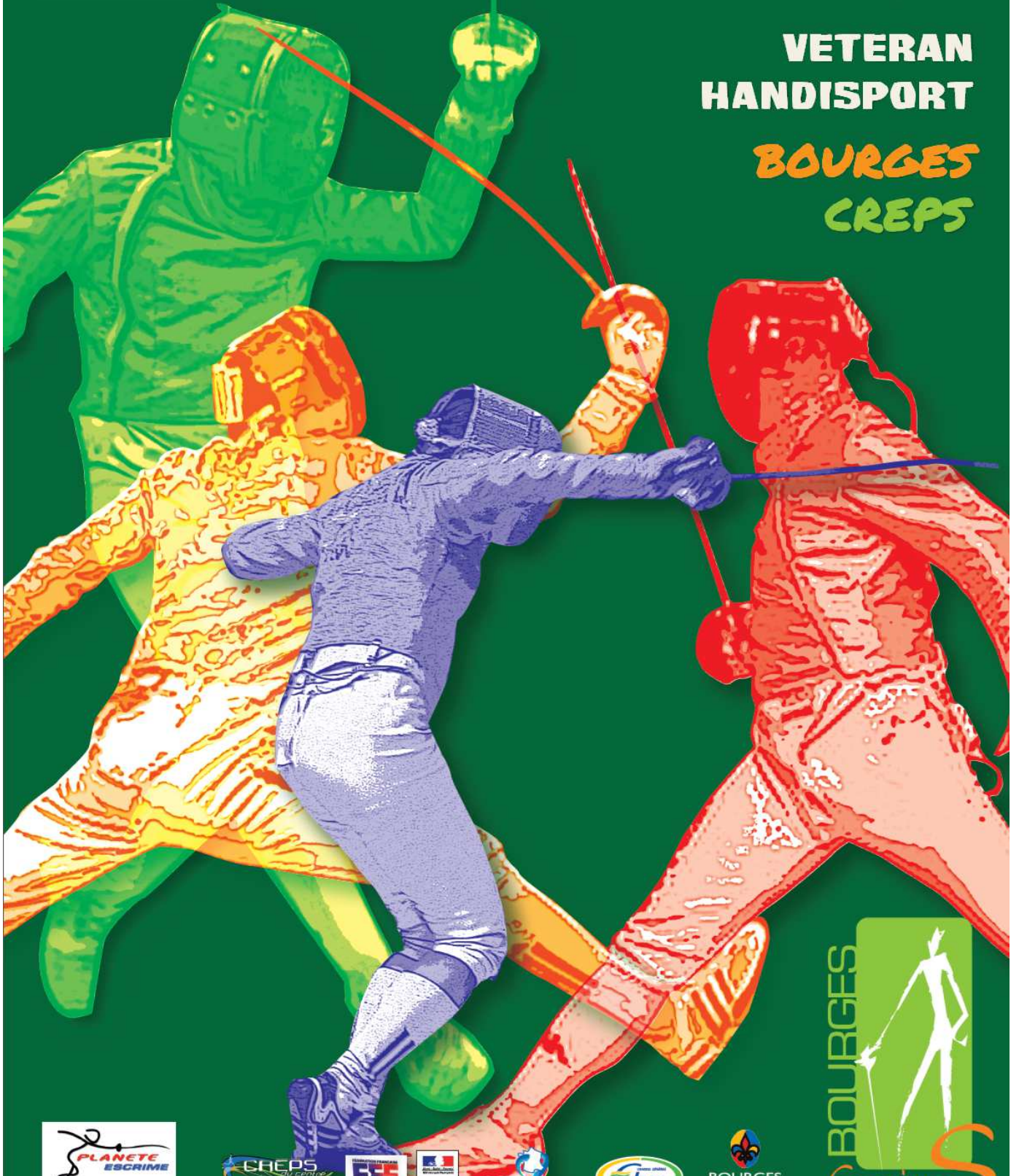


TOUR

28 MARS SABRE

VETERAN
HANDISPORT

BOURGES
CREPS



Date, lieu et Horaires :

La compétition se déroulera le 28 mars 2015 au CREPS Avenue du Maréchal Juin à Bourges.

	Appel	Scratch	Début
Hommes	13h15	13h30	14h00
Dames	13h45	14H00	14h30

Finales à partir de 18h00.

Règlement :

- Les tireurs devront se présenter avec du matériel conforme au règlement de la FFE
- Le directoire technique formé le jour de la compétition tranchera les cas litigieux
- Le club ne pourra être tenu pour responsable en cas de vol à l'intérieur ou à l'extérieur du CREPS
- L'inscription à la compétition implique l'acceptation du présent règlement

Formule :

- conforme au règlement fédéral avec handicap négatif selon les catégories
- Participation de tireurs en fauteuil : les assauts se feront dans les conditions handisports et les matches de gala se dérouleront lors des phases finales, à savoir les vainqueurs handisports contre les vainqueurs en V1.

Engagements :

Inscriptions en ligne sur le [site de la FFE](http://site.de.la.FFE) pour les valides et par e-mail pour les étrangers ou les handisports à bourges.escrimes@orange.fr jusqu'au mercredi 25 mars 2015 minuit en mentionnant la date de naissance, le club et le n° de licence.

Selon le règlement fédéral, dans le cas où un tireur n'a pas été engagé à cette épreuve dans les délais impartis par ce biais, il pourra participer, sous réserve d'avoir préalablement prévenu le Bourges EscrimeS (bourges.escrimes@orange.fr), le droit d'engagement étant de 65 €.

Conformément au règlement de la FFE, un arbitre (au moins en formation régional) devra être engagé à partir du 4^{ème} licencié d'un même club inscrit pour la compétition. Nous souhaitons vivement que les clubs soient accompagnés de jeunes arbitres alors merci d'apporter un soin particulier à leur engagement.

Les arbitres seront rémunérés selon les tarifs fixés par la FFE.

Les arbitres nommés par la CNA seront logés au CREPS de Bourges en chambre individuelle.

Le droit d'engagement est de 15€

Restauration :

Une buvette sera ouverte toute la durée des épreuves.

Hébergement :

- **Directement au CREPS : Cf la fiche d'hébergement jointe.**
- Hôtels proches de la sortie d'Autoroute :
Mister Bed : ZAC Bois de Chagnières – Le Subdray – 02 48 26 54 55.
All Seasons : ZAC Echangeur – 18000 Bourges – 02 48 26 33 66
- Hôtels proches du centre ville :
Christina : rue de la Halle – 18000 Bourges – 02 48 70 56 50
Ibis : rue Vladimir Jankelevitch – 18000 Bourges – 02 48 65 85 99
- Hôtels proches de la gare :
Le Berry : 3, place du G^l Leclerc – 18000 Bourges – 02 48 65 99 30
Arcane : 2 place du G^l Leclerc – 18000 Bourges – 02 48 24 20 87

FICHE D'HEBERGEMENT au CREPS de Bourges pour les nuits du 27 au 29 mars 2015

A retourner avant le 20 mars 2015 par mail à ml.lotmani@gmail.com

Club :

Coordonnées du responsable :

Email :

N° téléphone :

N° tel portable :

	Nb de pers	Nb de chambres ind.	Nb de chambres doubles	Nb de chambres triples
Nuit du vendredi au samedi				
Nuit du samedi au dimanche				

Nuitées chambre individuelle	28.00 € x	_____	=	_____ €	Une caution de 60 € sera demandée au moment de la remise des clés et vous sera rendue lors de la restitution des clés et cartes de repas.
Nuitées chambre double	48.00 € x	_____	=	_____ €	
Nuitées chambre triple	65.00 € x	_____	=	_____ €	
Petits déjeuners	4.50 € x	_____	=	_____ €	
Repas self	10.50 € x	_____	=	_____ €	
Total :			=	_____ €	

- Repas du soir au self-service jusqu'à 21h.
- Les clés des chambres seront remises au responsable/représentant du club mentionné ci-dessus, charge à lui de les rendre le matin du départ à la buvette.
 - NB1 : Toute clef de chambre non rendue sera facturée 61.20 € et toute perte de carte repas sera facturée 3,30€ (tarifs CREPS).
 - NB2 : **Le linge de toilette n'est pas fourni.**
- Pour que nous prenions en compte vos réservations, veuillez avoir la gentillesse de joindre un chèque du montant total à ce formulaire dûment rempli.
- **Aucune réservation ne pourra être annulée après le 20 mars 2015 et sera effectivement due.**
- Comme le nombre de chambres est limité, les attributions se feront par ordre d'arrivée des inscriptions (avec le règlement s'entend).
- Le chèque sera établi à l'ordre du Bourges EscrimeS et le tout sera adressé avant le 20 mars 2015 à :

BOURGES EscrimeS

A l'attention de Marie-Laure LOTMANI
7 Cour du Bât d'Argent
18000 BOURGES

PLAN D'ACCES AU CREPS DE BOURGES

[Plan d'accès](#) en ligne sur le site du CREPS de Bourges

Venir en train

En train depuis Paris (gare d'Austerlitz) il vous faudra environ deux heures pour arriver en gare de Bourges, vous aurez le choix ensuite entre le bus (lignes et arrêts indiqués sur le plan ci-dessous) et le taxi.

Venir en voiture

Depuis l'A71 prendre la sortie "Bourges Centre". Ensuite, direction gare SNCF, puis direction Montargis, suivre l'avenue du Général Charles de Gaulle poursuivre à droite avenue du Maréchal Juin.

